

ELECTIONS IUFGM




ELECTIONS IUFGM

enseignants de l'UNSA

Je vote



Sommaire :

-  2 Le Conseil d'école interne
-  3 La formation selon le SE-UNSA
-  4 Je vote pour le SE-UNSA

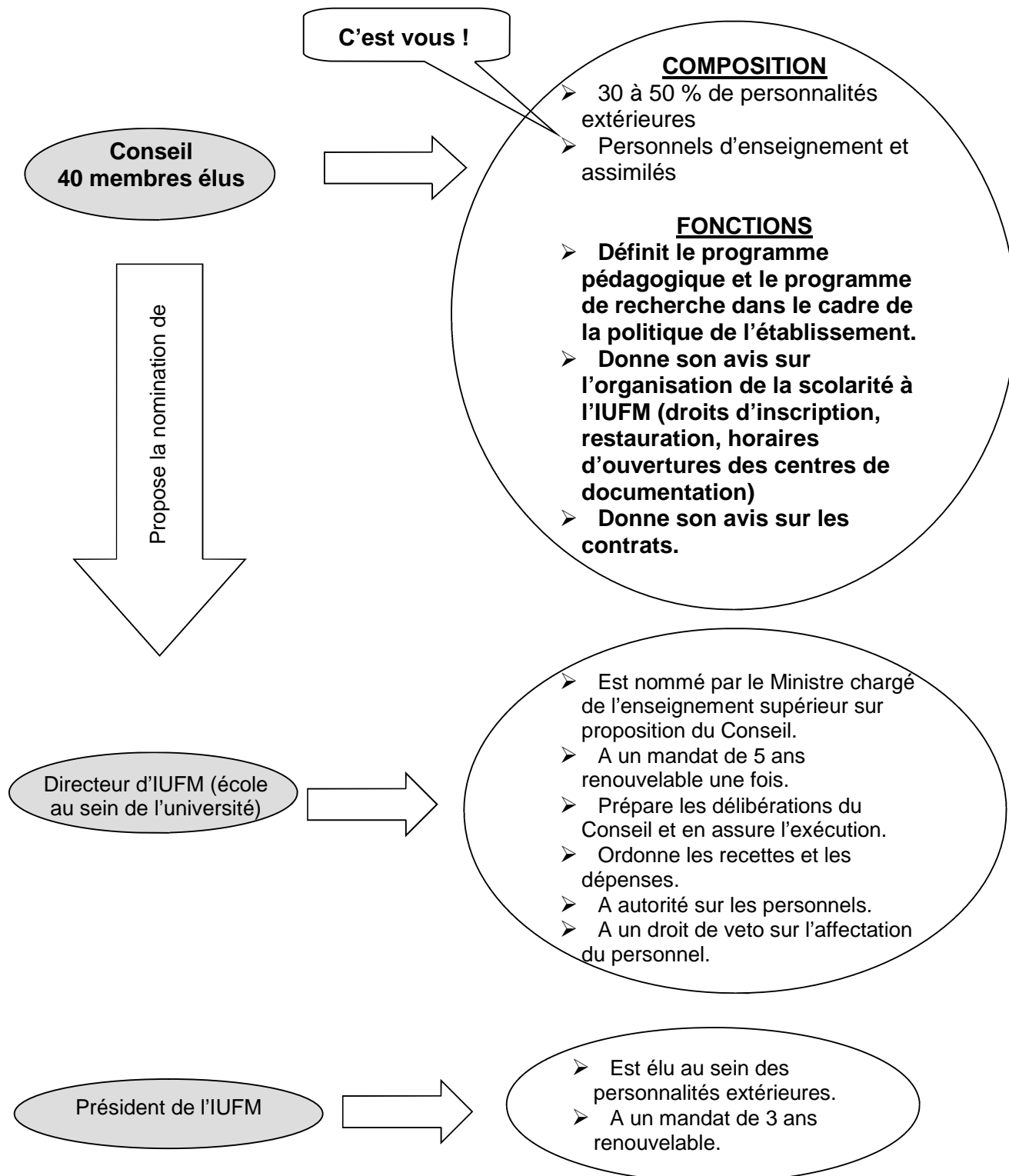
S'OPPOSER

et proposer!



Conseil d'école interne : Mode d'emploi...

Les élections à l'IUFM ont pour objet d'élire pour la première fois des représentants au Conseil d'école interne depuis l'intégration de l'IUFM dans l'université. Pour faire simple, il s'agit de vous représenter. Mais quelles sont les fonctions de cette instance ?





➔ Formation, Le SE-UNSA vous propose...

Enseigner, un métier qui s'apprend !

Pour le SE-UNSA enseigner est un métier et un métier ça s'apprend. Cela signifie que la formation initiale de tous les enseignants et personnels d'éducation doit étroitement mêler pratique du métier et des aspects plus théoriques.

Aujourd'hui, cette professionnalisation de la formation n'est pas suffisante, notamment dans le second degré.

Cette évolution nécessaire passe par deux aspects : l'allongement à deux années de la formation initiale et des contenus de formation plus en prise avec la

réalité, et donc les difficultés du métier.

L'enseignant ne peut plus être aujourd'hui celui qui transmet uniquement son savoir.

La réalité du métier doit le préparer à des situations nouvelles : comment gérer la très grande diversité des élèves ? Que faire face à la violence ? Comment intégrer les élèves en situation de handicap ? Quelles relations entretenir avec les parents ?

Le SE-UNSA revendique, dans le cadre de la réforme des IUFM, un cahier des charges qui prennent en compte ces différents aspects.

Un même métier pour faciliter la mobilité professionnelle

Depuis la création des IUFM, grâce au SE-UNSA, les enseignants de la maternelle au lycée sont tous recrutés à la licence, bénéficient d'une durée de formation identique et de la même évolution de carrière.

De la même façon, certaines problématiques sont communes à tous les enseignants.

Cela concerne les aspects transversaux de la formation :

- Le développement physique, psychologique et

cognitif de l'enfant

- La sécurité et l'encadrement des élèves
- L'éthique du métier
- La connaissance du système éducatif et son cadre juridique
- La gestion du groupe...

Pour le SE-UNSA, ce tronc commun de formation aurait aussi le mérite de faciliter les passerelles entre les différents corps d'enseignants dans le cadre d'une mobilité professionnelle facilitée au cours de la carrière.

Un métier reconnu par un master universitaire

L'intégration des IUFM dans l'université, va inscrire la formation dans le cadre du LMD (Licence - Master - Doctorat)

Dans cette logique, le SE-UNSA revendique que toutes les formations des enseignants soit à terme validée par un diplôme universitaire : le master

professionnel des « métiers de l'enseignement ».

Un tel diplôme doit faciliter la poursuite d'études universitaires, simplifier les reconversions professionnelles et permettre une mobilité professionnelle européenne.

S'opposer ET proposer !

L'Education Nationale est aujourd'hui dans la ligne de mire du libéralisme.

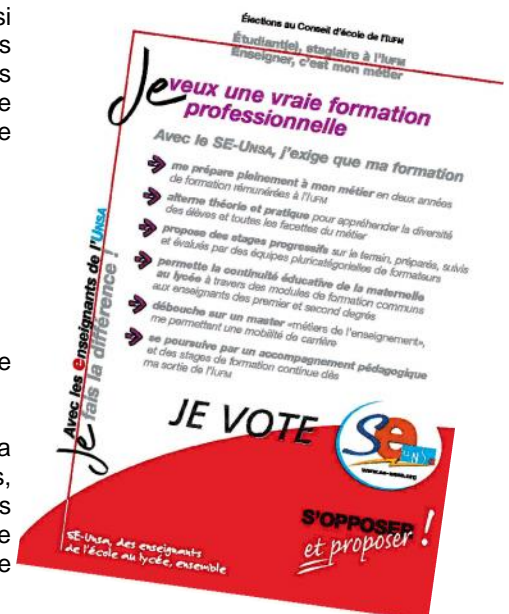
Des réformes structurelles lourdes sont en préparation, qui risquent fort de transformer radicalement l'école de la République et les conditions d'exercice de notre métier.

Au SE-UNSA, nous avons toujours refusé l'immobilisme et le statu-quo. Nous avons toujours considéré qu'il fallait réformer un système éducatif qui reproduit et renforce les inégalités sociales.

Pour cela nous avons élaboré un projet éducatif cohérent de la maternelle au lycée. Prenant en compte le développement de l'enfant et le parcours scolaire de l'élève dans leur globalité avec pour objectif la réussite de tous.

Les solutions aujourd'hui proposées ne vont pas dans ce sens : suppressions massives de postes, concurrence entre établissements, notation au mérite...

Avec le SE-UNSA, J'agis !



Mélangeons nous!

Le SE-UNSA rassemble tous les enseignants de la maternelle à la terminale. Pourquoi ce mélange ? Et bien par ce que nous considérons que dans les écoles, dans les collèges, dans les lycées, nous exerçons le même métier : enseigner.

Ce métier s'exerce dans la diversité, mais les questions qu'il soulève à tous ces niveaux sont identiques : comment prendre en compte l'hétérogénéité de nos élèves ? Comment amener le plus grand nombre à réussir ? Comment gérer sa classe ?...

D'autre part, l'élève ne se métamorphose pas brutalement en passant de l'école au collège et du collège au lycée. Son évolution personnelle tout comme son parcours scolaire s'inscrivent dans la durée. La continuité éducative n'est pas un vain mot. Elle est plus facile à mettre en œuvre lorsque les enseignants se côtoient dans le même syndicat.

Enfin, mélangeons nous avec les autres salariés. Les enseignants ne font pas partie d'un monde à part! Ils côtoient tous les jours d'autres professions, d'autres métiers. C'est pourquoi nous faisons partie d'une union interprofessionnelle qui les rassemble tous.

Parce qu'ensemble on est plus solidaires mais aussi plus forts.



S'opposer et proposer!

Les positions stériles, les refus systématiques, ce n'est pas notre conception du rôle d'une organisation syndicale. S'il faut savoir dire non et s'opposer, il faut aussi proposer et construire. Cela s'appelle prendre ses responsabilités.

C'est notre état d'esprit. **Nous ne disons ni oui par habitude, ni non par principe !**

Ainsi, nous venons de signer un accord pour les directeurs d'écoles car nous avons collectivement estimé qu'il permettait des avancées réelles qu'il ne fallait pas laisser filer. Mais dans le même temps nous nous opposons avec la plus grande fermeté aux mesures de suppressions de postes qui vont toucher comme jamais l'éducation nationale à la rentrée 2008 (-11200 postes).

S'OPPOSER
et proposer!

La laïcité: une valeur sûre

Le principe de laïcité est fondateur de notre République. C'est aussi une valeur essentielle du SE-UNSA.

La laïcité c'est ce liant qui nous permet de vivre ensemble dans une société de plus en plus diverse.

La laïcité de l'école, la laïcité à l'école, c'est l'apprentissage de règles communes dans le respect de l'autre. C'est aussi donner aux futurs citoyens les moyens de leur liberté.

Aujourd'hui, l'école publique est contestée et mise en difficulté. Le SE-UNSA dans le cadre du CNAL (Comité National d'Action Laïque) est la seule organisation syndicale à avoir déposé un recours en Conseil d'Etat contre une loi qui va renforcer le financement des établissements privés au détriment du service public.



Un bulletin d'adhésion au **SE-UNSA**
La lettre en ligne du **SE-UNSA**

Des infos sur le **SE-UNSA**
La brochure **IUFM** du **SE-UNSA**



Nom : Prénom Discipline

Centre IUFM de

Adresse personnelle

Code postal Ville

Adresse mail (*en minuscule d'imprimerie*)

Tel

À renvoyer à

SE-UNSA, secteur Formation, 209 Bld Saint Germain, 75007 PARIS